

# COLLECTIF DE CEVINOIS SOUCIEUX DU DEVENIR DE LEUR VILLAGE



Zone du Gardet

## Membres du COLLECTIF DE CEVINOIS SOUCIEUX DU DEVENIR DE LEUR VILLAGE

### Riverains de la zone du Gardet:

COLLOMBIER ESTELLE	ALLEMOZ VERONIQUE	COELHO FLAVIA
REY JULIEN	STAUDT DIDIER	DELATTRE MICKAEL
PIASCO MARION	BLANC ALAIN	BOLLIET CHRISTELLE
PIASCO SEBASTIEN	BLANC ISABELLE	
BOUFAYAYA YASMINA	BLANC ELODIE	
BLANCHE JEROME	BLANC ORIANE	
POINTET PHILIPPE	PIERRE LAURENCE	
POINTET CORINNE	BARON JEAN PAUL	
POINTET DORIAN	EUGENE CYRILLE	
RUSSO KAREN	EUGENE SANDRINE	
RUSSO FREDERIC	MERCIER SABRINA	
CURTILLAT SEVAN	SAILLY LAURENT	
DOUAY SANDRA	ALLEMOZ JULIEN	
STAUDT DANIELLE	ALVES HUGO	

- **En annexe :**

- La pétition accompagnée de la liste des signataires
- Lettre d'information du Maire du 27/07/2019
- Nos observations concernant la lettre d'information du Maire du 27/07/2019 *incluant une demande d'organisation d'une réunion d'information et d'échanges.*

OBSERVATIONS CONCERNANT LA LETTRE D'INFORMATION DU MAIRE

Nous faisons suite à la lettre d'information du maire diffusé sur les panneaux d'affichages de la commune le 27/07/2019.

Il est cité que le contenu de notre « pétition est truffée d'erreurs, de mensonges et d'inexactitudes »

Nous tenons à attirer votre attention sur le fait que les éléments de cette pétition ont été extraits des documents diffusés par la mairie

« **Immeubles** » : Terme controversé. Il s'agit pourtant de bâtiment de 8 logements. Le terme a d'ailleurs été repris lors de la 3ème réunion de concertation par le cabinet Géomètre Vial et Rossi. Il apparaît également dans le dossier d'enquête publique :

3. Orientations d'aménagement et de programmation :

**Page 5** « Composition de l'aménagement

Une conception limitant la place de la voiture dans l'opération sera recherchée, en favorisant la création d'espaces verts partagés et de cheminements piétons entre les **immeubles** ... »

**Page 6** « La conception de l'opération favorisera

la création d'espaces verts partagés entre les **immeubles**... »

« **Constructions volumineuses** » : en effet les constructions de ces bâtiments vont complètement dénaturer l'environnement à proximité immédiate composé de maisons individuelles. Il apparaît également dans le dossier d'enquête publique :

3. Orientations d'aménagement et de programmation :

**Page 4** : « Forme d'habitat dense ».

« **Projet porté par un promoteur** » : Lors de la réunion du 24/01/2019 de présentation aux propriétaires des terrains du Gardet :

«Diapo 7. Les conditions de réalisation: Un promoteur pourrait également réaliser l'opération. »

« **Urbanisation intensive qui défigure notre village** » : En effet, il s'agit d'un projet d'envergure pour une commune telle que Cevins (700 habitants) avec un projet de construction de plus de 40 logements (env 120 habitants) sur une seule zone au milieu d'un quartier résidentiel composé de maisons individuelles.

« **Regroupement scolaire et Augmentation des impôts locaux** » : Il s'agit là de questionnements sur l'effectif important de l'école (il y a déjà 2 services à la cantine). Est-ce que la municipalité prévoit des travaux pour l'agrandissement de l'école et de la cantine/Garderie ? Il y a sur la commune des aires de jeux identifiées mais non exploitées. Elles auront donc bien un cout important à supporter par la commune et donc ses habitants.

Enfin il est évoqué que « **les personnes à l'origine de cette lettre pétition n'ont comme objectif qu'un intérêt personnelle et non collectif** » : Le collectif compte plus d'une trentaine de membres identifiés dans notre page de garde. (1ère page)

Nous tenons également à insister sur le fait que cette pétition n'est pas à l'encontre de la municipalité mais est une lettre d'information aux habitants de la commune concernant le projet OAP du Gardet.

**Monsieur le commissaire enquêteur, nous vous sollicitons pour l'organisation d'une réunion d'information et d'échanges avec vous-même, monsieur le Maire, ses adjoints, ses conseillers et tous les habitants de la commune.**

Nous vous prions d'agréer nos sinceres salutions et vous remercions pour l'interet que vous porterez à notre demande.

*Les membres du collectif de Cevinois soucieux du devenir de leur village*



DEPARTEMENT DE LA SAVOIE  
ARRONDISSEMENT D'ALBERTVILLE

## MAIRIE DE CEVINS

166 Place du 10 août 1944  
73 730 CEVINS  
Tél : 04 79 38 20 28  
Fax : 04 79 38 26 59

[www.cevins.fr](http://www.cevins.fr)  
[mairie.de.cevins@wanadoo.fr](mailto:mairie.de.cevins@wanadoo.fr)

A l'attention des Cevinoises et Cevinois

Cevins, le 27 juillet 2019

## INFORMATIONS

J'ai eu connaissance qu'une pétition circulerait concernant la révision du PLU et notamment l'urbanisation du secteur du Gardet

En premier lieu, il me paraît important d'attirer votre attention sur le contenu de cette pétition qui est truffée d'erreurs, de mensonges et d'inexactitudes (immeubles, constructions volumineuses, projet porté par un promoteur, urbanisation intensive qui défigure notre village, regroupement scolaire, augmentation des impôts locaux,...) et que les personnes à l'origine de cette pétition n'ont comme objectif qu'un intérêt personnel et non collectif. Plusieurs réunions publiques ont eu lieu et j'ai notamment reçu à plusieurs reprises les personnes à l'origine de cette lettre ouverte

Au regard de cette pétition, j'encourage les personnes ayant besoin d'informations exactes et non pas orientées et fausses, à venir aux permanences du commissaire enquêteur et à me rencontrer pour avoir de vraies informations.

Je reste donc à votre entière disposition pour tout rendez-vous.

Le Maire

Philippe BRANCHE